

Racine Lyon nomme deux associées

Lyon, le 25 février 2025 - Racine Lyon compte depuis le 1^{er} janvier deux nouvelles associées. Fanny Biesuz et Lise-Marie Faras viennent renforcer les équipes du cabinet en matière de droit des affaires et de droit public des affaires. Ces nominations portent à cinq le nombre d'associés au sein de Racine Lyon.

Racine Lyon renforce son expertise en droit des affaires avec l'arrivée de Fanny Biesuz en tant qu'associée. Exerçant comme avocat depuis 2012 au Barreau de Lyon, Me Biesuz a d'abord exercé au sein de deux cabinets d'affaires lyonnais, où elle a développé une solide expertise en contentieux des affaires et droit des entreprises en difficulté/restructuring. Animée par la volonté d'offrir un accompagnement personnalisé et transversal aux entreprises confrontées à des situations complexes, elle a ensuite fondé son propre cabinet, qu'elle a dirigé en tant qu'associée gérante.

À la tête de sa structure indépendante depuis 2017, Fanny Biesuz a accompagné de nombreux acteurs économiques, des TPE aux grands groupes, en apportant des solutions à l'entreprise et à ses dirigeants. Son approche pragmatique et son engagement fort auprès des entreprises en situation délicate lui ont permis de s'imposer comme une experte dans l'accompagnement des structures en transition ou en difficulté.

Lise-Marie Faras est nommée associée de Racine Lyon. Diplômée en droit public des affaires de l'Université de Lyon III, Me Faras a prêté serment au Barreau de Lyon en 2009. Lise-Marie Faras a débuté sa carrière comme avocate collaboratrice dans trois cabinets lyonnais entre 2009 et 2017, avant de devenir juriste d'entreprise au sein du Groupe Bouygues, d'abord à la Direction Juridique de Bouygues Bâtiment Sud-Est, filiale de Bouygues Construction, puis celle du pôle national Facilities Management d'Equans. Avec cette double expérience d'avocate et de juriste d'entreprise, Lise-Marie Faras a une forte expertise en droit public des affaires et plus globalement dans l'« écosystème » des domaines contractuels de la construction et de la maintenance.

Avec ces deux nominations de haut-niveau, Racine Lyon renforce son empreinte dans la cité lyonnaise, région caractérisée par son dynamisme économique. Le cabinet repose sur une équipe compétente de cinq associés et onze collaborateurs, réunis dans une antenne active depuis 2011.

Pour Anthony Bichelonne, associé de Racine Lyon, « *Les associés de Racine Lyon sont heureux d'accueillir Fanny Biesuz et Lise-Marie Faras au sein du cabinet. Leur expertise viendra renforcer nos pratiques en droit des affaires et en droit public des affaires, consolidant ainsi notre engagement à offrir un accompagnement de haut niveau à nos clients.* ».

A propos de Racine

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit près de 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles. RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux. Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients. RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités et personnes publiques. Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, la finance, les médias, l'immobilier, l'assurance, l'énergie, l'agroalimentaire, la distribution. RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.

Contact presse

Gabrielle Pelet

gabrielle.pelet@vae-solis.com

+33 6 29 94 59 87